

Charles obtient des résultats favorables, tant au tribunal qu'en dehors de la salle d'audience

Charles P. Blanchard est sociétaire au sein du groupe de litige à Montréal. Sa pratique couvre principalement le litige civil et le litige commercial, y compris les actions collectives, la responsabilité professionnelle et médicale (tant civile que disciplinaire), le droit de la construction, la responsabilité du fait des produits et le droit des biens. Il a plaidé devant les tribunaux de première instance et d'appel du Québec ainsi que devant des instances administratives et disciplinaires

Il est membre du comité de direction de la section « Litige civil » de l'Association du Barreau Canadien

Avant de se joindre à McCarthy Tétrault, Charles a pratiqué le litige civil et commercial au sein d'un cabinet boutique œuvrant principalement en droit immobilier et en droit de la construction

Mandats représentatifs:

- Représentation d'entrepreneurs, de firmes de génie-conseil et de propriétaires immobiliers dans le cadre de litiges en droit de la construction
- Représentation d'un propriétaire d'immeubles commerciaux dans un litige d'envergure portant sur l'effondrement d'une toiture et sur des vices de construction
- Représentation de locateurs impliqués dans des litiges en matière de baux commerciaux
- Représentation d'entreprises dans le cadre d'ordonnances de sauvegarde et d'injonctions
- Représentation d'entreprises dans le cadre de recours en responsabilité du fait des produits et en vices cachés
- Représentation d'institutions financières dans le cadre d'action collective et de litiges hypothécaires
- Représentation d'entreprise dans le cadre de recours en vertu de la Loi sur la protection du consommateur

Charles a obtenu son baccalauréat en droit de l'Université de Montréal en 2008. Admis au Barreau du Québec en 2010, il est également membre de l'Association du Jeune Barreau de Montréal.

Charles P. Blanchard

Sociétaire

Montréal

cpblanchard@mccarthy.ca

t. +1 514-397-4101

Admission au barreau

Québec 2010

Faculté de droit

Université de Montréal

Charles P. Blanchard

Sociétaire

Montréal

cpblanchard@mccarthy.ca

t. +1 514-397-4101

Publications récentes

- **La Cour Supérieure distingue les effets du refus de contracter et ceux du refus d'exécuter sur le processus d'appel d'offre du BSDQ**
11 septembre 2020
- **L'industrie de la construction au québec « sur pause » à compter du 24 mars 2020 – quels sont les impacts juridiques?**
30 mars 2020

Événements

- **Droit de la construction**
26 février 2019